

RAPPORT PRELIMINAIRE
FOUILLES DU PETIT-CHASSEUR IV A SION
(VALAIS, SUISSE)

Marie BESSE

Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève

Février 1992/3

PLAN

I. Remerciements	4
II. Introduction	5
III. Localisation	5
IV. Déroulement de la campagne	6
V. Stratigraphies	8
VI. Les structures	10
VI.1 Les tombes La Tène	10
VI.2 Occupations entre le Néolithique moyen et l'Age du Fer	10
VI.3 Structures associées à la couche 6 (Néolithique moyen)	10
VI.4 Structures associées à la couche 7 (Néolithique moyen)	11
a. fosses	11
b. éléments de construction	13
c. structures de combustion	14
d. tombes	16
VI.5 Structures associées à la couche 7b (Néolithique moyen)	16
VI.6 Structures associées à la couche 9 (Néolithique moyen ?)	16
a. éléments de construction	16
b. structures de combustion	17
VI.7 Structure non associée à une couche et anomalie naturelle	18
VII. Le mobilier archéologique	19
VII.1 Mobilier du Second Age du Fer (La Tène)	19
VII.2 Mobilier du Néolithique moyen	19
VIII. Conclusion	20

Figures :

Figure 1 : plan de la fouille du Petit-Chasseur IV avec les positions des stratigraphies.

Figure 2 : plan de la fouille du Petit-Chasseur IV avec les positions des tombes La Tène.

Figure 3 : plan de la fouille du Petit-Chasseur IV avec les structures de la couche 7 (Néolithique moyen).

Photographies :

Photographie 1 : vue général du site du Petit-Chasseur IV.

Photographie 2 : détail de la stratigraphie (coupe 1).

Photographie 3 : tombe La Tène (structure 54).

Photographie 4 : céramiques La Tène et anneau de calcaire provenant des structures 29 et 54. Photo Elia.

Photographie 5 : ciste de type Chamblandes (structure 16), associée à la couche 7 (Néolithique moyen).

Photographie 6 : fosse (structure 11), associée à la couche 7 (Néolithique moyen).

Photographie 7 : poutres carbonisées associées à la structure 45 (fosse), couche 7 (Néolithique moyen).

Photographie 8 : industrie lithique polie : fragments de pierre verte polie et ébauche de perle. Photo Elia.

Photographie 9 : industrie lithique sur silex : lamelles, couche 7 (Néolithique moyen). Photo Elia.

Photographie 10 : industrie lithique sur silex : pointes de flèches triangulaires, couche 7 (Néolithique moyen). Photo Elia.

I. REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le Service des Musées, des Monuments historiques et des Recherches archéologiques du canton du Valais qui a mandaté et financé la fouille du Petit-Chasseur IV à Sion, sous la responsabilité de François Wiblé, archéologue cantonal.

Je remercie également le Professeur Alain Gallay, directeur du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, pour sa confiance et son soutien.

Je voudrais exprimer ici ma vive reconnaissance à Philippe Curdy pour ses conseils, notamment pour la fouille des tombes La Tène.

Je désire remercier tout particulièrement les personnes qui ont contribué à la fouille, et qui se sont investies pour comprendre et mener à bien cette campagne, dans des délais qui nous semblaient parfois très courts . Un grand merci à :

Luc Auderset, Sandrine Basset, Dominique Bonnissent, Jean-François Buard, Sandro Casagrande, Grégoire de Ceuninck, Olivier Chanson, Alexandre Chevalier, Fabien Convertini, Vincent Dayer, Christian Falquet, Catherine Fayard, Stéphane Hiltbrand, Matthieu Honneger, Ikmet, Bruno Joly, Michèle Loizeau, Françoise Lorenz-Bühlmann, Claire Manen, François Mariéthoz, Karoline Müller, Jérôme Piguet, Yves Robert-Tissot, Pierre-Yves Schmidt, Véronique Seppey, Mila Tchérémissinoff, Oliver Wagner, David Wavelet et Martine Wernli.

La topographie et la mise en place du carroyage ont été grandement facilitées par la présence de Claude-Eric Betteix, délégué par le Service archéologique cantonal. Qu'il en soit ici remercié.

Je désire remercier Jacques Koerber et Jean Gabriel Elia, du personnel administratif et technique de l'Université de Genève, pour avoir respectivement assuré le bon fonctionnement du matériel de fouilles et aimablement photographié le matériel archéologique présenté dans ce rapport.

II. INTRODUCTION

C'est au début du mois de février 1992 que le site du Petit-Chasseur IV fût découvert, suite aux travaux de fondations d'une construction moderne. Lors de l'arrivée des archéologues sur le chantier, une partie du site avait déjà été détruite et embarquée dans les déblais de la fondation de l'immeuble en construction. Un témoin d'une vingtaine de mètres de long sur environ cinq de large a été préservé grâce à une conduite d'eau qui n'avait pas encore été déplacée (Photographie 1).

Une séance de chantier a eu lieu le 11 février, où étaient présents : François Wiblé, archéologue cantonal, Prof. Alain Gallay, directeur du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, Dominique Baudais, Bertrand Dubuis, Vincent Dayer, Georges Grichting, architecte, Stéphane Revaz, maître d'oeuvre, M. Berthouzoz, ingénieur et l'entreprise Jean-Paul Courtine. Ils ont planifié la fouille, soit un témoin à fouiller rapidement jusqu'à la mi-mars et une seconde parcelle ne pouvant pas être fouillée avant le mois de juillet.

Ce sont Bertrand Dubuis et Vincent Dayer qui commencèrent, dès le 3 février, la mise en place de la fouille en rectifiant les stratigraphies. Nous sommes arrivés sur le gisement dès le dix-sept février.

Il fallait alors fouiller la couche archéologique correspondant à la couche 14 du Petit-Chasseur II ainsi qu'une tombe La Tène visible sur la stratigraphie est (structure 54, coupe 3), sectionnée par la pelle mécanique au niveau des fémurs.

Une seconde parcelle était également menacée par la construction, mais elle ne pouvait pas être fouillée immédiatement, la grue reposant à cet endroit. Il fallait donc attendre que celle-ci soit déplacée, afin de pouvoir entreprendre les travaux archéologiques. Deux interventions sur le terrain s'imposaient. La première s'est déroulée du 3 février au 3 avril, et la seconde du 10 août au 23 octobre 1992.

Un budget de 144'000 Francs a été attribué pour le travail de terrain de la fouille du Petit-Chasseur IV.

III. LOCALISATION

Le gisement du Petit-Chasseur IV se situe en aval de l'immeuble *La Renaissance*, sis 65-67 Avenue du Petit-Chasseur à Sion (Valais).

CN 1306, 592 950/119 875. Parcelle no 11'425 à Sion. Altitude env. 486 m.

Surface de la fouille : env. 180 m².

IV. DEROULEMENT DES DEUX CAMPAGNES DE FOUILLES

Bertrand Dubuis et Vincent Dayer ont commencé à rectifier les stratigraphies dès le 3 février, jusqu'à notre arrivée sur le terrain le 17 du même mois.

PREMIERE INTERVENTION (17 FEVRIER - 3 AVRIL 1992)

- 1) Semaine du 17 au 21 février : organisation de la fouille, recherche de matériel de fouilles. Rectification et relevé de la coupe 1. Mise en place du carroyage. Décapage à la pelle mécanique de la moitié nord de la surface de fouilles jusqu'au sommet de la couche archéologique.
- 2) Semaine du 24 au 28 février : nettoyage à la truelle de la moitié nord de la parcelle à fouiller jusqu'au sommet de la couche 6, et relevé dessin. Rectification et relevé dessin de la coupe 2.
- 3) Semaine du 2 au 7 mars : fouilles des couches 6 et 7 dans la partie nord de la parcelle. Rectification de la coupe 1 côté est. Décapage à la pelle mécanique de la moitié sud de la surface. Rectification et relevé dessin de la coupe 4.
- 4) Semaine du 9 au 15 mars : nettoyage, relevé et fouille de la partie sud de la parcelle. Fouilles des structures de la partie nord. Fouille de la couche 9. Fouille d'une tombe La Tène.
- 5) Semaine du 16 au 20 mars : fouilles des structures de la partie sud. Fouille d'une deuxième tombe La Tène. Relevé de la coupe 3. Fouille de la couche 9 (niveau archéologique inférieur).
- 6) Semaine du 23 au 27 mars : fouille de la troisième tombe La Tène. Rectification de la coupe 1, fouilles en coupe des structures de la coupe 1, et prélèvements sédimentologiques dans cette même stratigraphie. Rangement du chantier.
- 7) Semaine du 30 mars au 3 avril : lavage-marquage du mobilier archéologique. Préparation du matériel de fouilles pour la deuxième intervention.

DEUXIEME INTERVENTION (10 AOUT - 23 OCTOBRE 1992)

- 6 août : premier décapage intermédiaire à la pelle mécanique de la parcelle de fouille.
- 8) Semaine du 10 au 14 août : rectification des stratigraphies. Mise en place du carroyage.
 - 9) Semaine du 17 au 21 août : deux sondages (S1 et S2) sont effectués, fouilles et relevés. Elargissement du sondage S2 en une tranchée le long de la coupe 3.
 - 10) Semaine du 24 au 28 août : nettoyage et relevé de la tranchée. Décapage à la pelle mécanique sur le reste de la parcelle. Nettoyage à la truelle pour arriver sur le sommet de la couche 6.
 - 11) Semaine du 31 août au 4 septembre : fin du nettoyage de la parcelle afin d'arriver sur la couche 6. Fouille de la structure 58.
 - 12) Semaine du 7 au 11 septembre : relevé dessin de la couche 6. Fouille de la couche 6.
 - 13) Semaine du 14 au 18 septembre : relevés dessins des coupes 3, 6 et 7. Fouille de la couche 6 dans la partie est et relevé dessin du sommet de la couche 7. Dans la partie ouest, fouille de la structure 59. Plan au 50e du sommet de la couche 6 (première et seconde interventions).

14) Semaine du 21 au 25 septembre : dans la moitié est, fouille de la couche 7 (décapage intermédiaire), et relevé dessin.

15) Semaine du 28 septembre au 3 octobre : fouille de la structure 59. Dans la partie est, décapage de la couche 7. Lavage du mobilier archéologique.

16) Semaine du 5 au 10 octobre : fin de la fouille de la couche 7 dans la partie est, ce qui permet de mettre en évidence les structures en creux. Fouille de la structure 59 continue. Relevé dessin du sommet de la couche 7 dans la partie nord ouest. Fouille dans la partie nord-ouest de la couche 6-7. Relevé dessin des coupes 8 et 9. Fouilles des structures en creux dans la partie est. Marquage du mobilier archéologique.

17) Semaine du 12 au 16 octobre : fouille et relevé dessin de la surface située au sud-ouest. Le bas des stratigraphies est complété. Fouilles des structures en creux. Fouille de la couche 9.

18) Semaine du 19 au 23 octobre : Fouilles des structures en creux de la partie ouest. Fouille de la couche 9. Fermeture du chantier (protection des stratigraphies).

V. STRATIGRAPHIES

Lorsque nous sommes arrivés sur le terrain pour commencer la fouille, il nous semblait important de relever une stratigraphie nord-sud la plus complète possible, qui devrait permettre de compléter, du moins en partie, les relations stratigraphiques existant entre les gisements du Petit-Chasseur I et II.

Lors de la première intervention sur le terrain, nous avons numéroté les couches à partir de la coupe 1. Cependant, lors de la seconde intervention, dont la parcelle se situe plus en amont, les couches se sont avérées plus nombreuses. Ceci nous obligea à rajouter des numéros et des subdivisions.

La numérotation des couches effectuée lors de la première intervention, du plus récent au plus ancien, commence au numéro quatre, permettant ainsi de garder des numéros libres pour la seconde intervention pour d'éventuelles couches plus récentes.

Les stratigraphies relevées sont au nombre de 9 (Figure 1).

Lors de la première intervention, nous avons relevé les coupes 1, 2, 3, 4, et 5, et pendant la seconde, les coupes 3 (complément), 6, 7, 8 et 9.

Du haut vers le bas, nous observons (Photographie 2) :

Couche 4 : limon sablo-argileux avec poches de graviers et de sable grossiers (lentilles), localement argileux. Présence de chenaux. Couche subdivisée en plusieurs niveaux (4a, 4b1 à 4b4). Se répartit sur toute la surface de fouille. Son épaisseur varie de cinquante cm à un mètre d'épaisseur.

Couche 50 : limon sableux gris-beige contenant beaucoup de cailloutis. Cette couche est homogène. Son épaisseur varie de dix à quinze cm. Se répartit uniquement dans la partie ouest, est venue combler la dépression du décrochement (couche 6).

Couche 51 : limon argileux gris foncé, avec quelques poches de sable. Le remplissage est hétérogène, constitué de petits et fins niveaux de sable s'alternant avec de l'argile. Son épaisseur est d'une vingtaine de cm, et se répartit comme la couche 50.

Couche 5 : lit d'argile blanche et crémeuse, épais d'environ un cm. Recouvre toute la surface de la fouille, et scelle la séquence néolithique moyen.

Couche 6, niveau d'occupation : limon gris compact, limite supérieure nette. Forme un décrochement selon l'axe nord-sud. Se répartit sur toute la surface de fouille et son épaisseur varie de dix à vingt-cinq cm. Présence de quelques vestiges archéologiques. Couche attribuée au Néolithique moyen.

Couche 52 : limon beige-orangé présentant des taches d'argile blanche. Donne une impression de "tacheté". Semble être un mélange des couches 6 et 8. Se répartit sur une petite surface au nord-ouest, principalement repérée sur la coupe 7. Son épaisseur varie entre cinq et trente cm.

Couche 7, niveau d'occupation (habitat) : limon noir charbonneux. La limite supérieure est parfois graduelle, irrégulière, bosselée. La limite inférieure est nette, bien qu'il y ait quelques bioturbations de racines. Se répartit presque sur toute la surface de fouille, semble fusionner avec la couche 6 vers le sud-ouest. Son épaisseur varie de un à dix cm. Présence de charbons et de vestiges archéologiques. Couche attribuée à un niveau d'habitat du Néolithique moyen.

Couche 6-7, niveau d'occupation : la distinction entre les couches 6 et 7 est difficile à établir vers le sud-ouest.

Couche 7b, niveau d'occupation : limon argileux beige-orangé avec des passées d'argile blanche. Présence de cailloutis inférieurs à trois cm. Cette couche ne se répartit pas sur toute la surface de la fouille, mais se limite dans la zone nord-est, son épaisseur pouvant aller jusqu'à une vingtaine de cm. Présence de quelques vestiges archéologiques.

Couche 8 : limon ocre-jaune loessique, teinté un peu plus orangé dans le tiers inférieur, homogène, contenant de rares pierres. La limite inférieure est difficile à déterminer car elle se mélange au niveau sous-jacent. Elle se répartit sur toute la surface de fouille, son épaisseur varie entre dix et quarante cm.

Couche 9, niveau d'occupation : limon sableux de couleur brun-gris avec quelques pierres (quelques centimètres). La limite inférieure est nette et régulière. Cependant, la couche semble lessivée dans sa partie supérieure. Se répartit sur toute la surface, mais est mieux conservée vers l'ouest. Présence de quelques rares charbons de bois et vestiges archéologiques.

Couche 10 : sable limoneux gris, stérile. La limite inférieure est localement graduelle. Son épaisseur peut atteindre quinze cm. par endroits. Elle se répartit sur toute la partie amont de la fouille (nord-est).

Couche 11 : limon devenant plus argileux vers le bas. Couleur gris-crèmeux devenant marron. Les passages argileux sont beige-clair. Son épaisseur peut atteindre quinze cm, se répartit dans la partie amont du site. Il repose directement sur un niveau alluvial.

Couche 12, 13 et 14 : niveau alluvial à graviers et sables grossiers, attestant des différences suivant les endroits (lentilles sableuses, niveau à graviers...). Ce niveau alluvial constitue la base des séquences observées.

VI. LES STRUCTURES

VI.1 : TOMBES LA TENE (FIGURE 2)

Structure 24 : tombe La Tène visible en stratigraphie (coupe 2), détruite dans sa partie inférieure par la pelle mécanique au niveau des tibias. Son orientation est est-ouest, tête à l'est. Un individu repose couché sur le dos dans un coffre en bois (traces visibles). Présence de deux grosses pierres. Mobilier archéologique : un bracelet fin en métal. Localisation : 7N/6-7E. Recoupe la structure 29 (tombe La Tène).

Structure 29 : tombe La Tène orientée est-ouest, avec la tête à l'ouest. La fosse est délimitée par un entourage de grosses pierres. Quelques traces du coffre sont visibles. Un individu repose sur le dos, la tête à l'ouest, les jambes croisées. Mobilier archéologique : deux fibules au niveau de l'épaule gauche, un anneau en pierre au niveau de l'humérus droit, une céramique entière de type indigène près de ses pieds. Localisation 7N/7-8-9E. Est recoupée par la structure 24 (tombe La Tène).

Structure 54 : tombe La Tène repérée dans la coupe 3. La partie inférieure est détruite par la pelle mécanique au niveau des fémurs. Un individu repose couché sur le dos, tête à l'est, dans un coffre en bois (traces visibles). Présence de trois grosses pierres. Mobilier archéologique : une épée le long du corps, une fibule au niveau de l'épaule droite, un umbo sur le bassin, une céramique entière près de la tête. Prélèvement micro-morphologique no 1 et 2. Localisation : 18-19N/18-19E. (Photographie 3)

VI.2 : OCCUPATION ENTRE LE NEOLITHIQUE MOYEN ET L'AGE DU FER

Structure 58 : extrémités distales de deux pieds en connection anatomique, pris dans le chenal. Ces pieds isolés sont difficilement interprétables : sépulture ou corps échoué qui aurait été érodé par une reprise d'activité du chenal ? Mobilier archéologique : présence d'un limon verdâtre (cuivre ?) Localisation : 26N/16E. Dans le chenal qui est scellé par la couche 4a (sommet des fosses des tombes La Tène) et qui recoupe la couche 7 (néolithique moyen). Se situe chronologiquement entre le Néolithique moyen et le Second Age du Fer.

VI.3 : STRUCTURES ASSOCIEES A LA COUCHE 6 : MURET (NEOLITHIQUE MOYEN)

Structure 59 : murêt éboulé vers l'ouest, en aval d'une terrasse. Les pierres sont en général des dalles de cinq à quinze cm de long. De grosses pierres, d'environ trente-cinq cm de long marquent la fondation. Mobilier archéologique : fragment d'une pierre verte polie plate (houe ?), céramique, faune. Localisation : 21-22-23-24N/10-11-12-13E. Sous les couches 5, 50, 51, creusée dans la couche 6.

VI.4 : STRUCTURES ASSOCIEES A LA COUCHE 7 (NEOLITHIQUE MOYEN), (FIGURE 3)

VI.4.a : fosses

Structure 1 : fosse repérée en rectifiant la coupe 2, une seule moitié est conservée. Son diamètre est d'environ un mètre. Remplissage alterné de limon noir (couche 7) et de limon jaune (couche 8), présence de charbon de bois. Mobilier archéologique : une meule, deux lamelles en cristal de roche, tessons de céramique, faune. Prélèvements sédimentologique no 8, anthracologique no 4. Localisation : 17N/7-8E. Sous la couche 7 et creusée dans les couches 8 et 9.

Structure 2 : fosse d'un diamètre d'environ 120 cm et de 110 cm de profondeur. Remplissage stratifié avec une alternance de limon jaune (couche 8) et de limon noir organique (couche 7 ?). Au fond : empierrement de dalles, avec quelques pierres rubéfiées, galets et schiste. Mobilier archéologique : faune. Prélèvements sédimentologiques no 1 et 6. Localisation : 25N/6E. Sous la couche 7 et creusée dans les couches 8, 9, 11 et 14.

Structure 10 : fosse d'environ 60 cm de diamètre et de 45 cm de profond. Remplissage de limon noir avec quelques pierres, parfois inclinées et reposant sur le bord de la fosse. Le sédiment semble homogène, ce qui attesterait que le remplissage s'est fait en une seule fois. Mobilier archéologique : faune, céramique et cristal de roche. Localisation : 21N/10-11E, recoupe les structures 9 et 76. Sous la couche 7 et creusée dans la couche 8.

Structure 11 : fosse d'environ 120 cm de diamètre à son ouverture et marque un rétrécissement pour s'élargir à nouveau vers le bas de la structure. Sa profondeur est d'environ 70 cm. Le remplissage est défini principalement par deux niveaux de limon noir, séparés par des limons gris et jaune (couche 8 ?). Quelques pierres, parfois rubéfiées, forment un lit dans les limons gris-jaune. Interprétation : fosse-silos. Mobilier archéologique : céramique, cristal de roche et faune. Prélèvements sédimentologiques no 23, 24, 31, anthracologique no 27. Localisation : 19-20N/11-12E. Sous la couche 7 et creusée dans les couches 8, 9, 10 et 14. (Photographie 6).

Structure 17 : fosse d'environ quatre-vingt cm de diamètre et 60 cm de profondeur. Le remplissage est marqué dans sa partie supérieure par une zone de limon noir. Le reste du remplissage est constitué du mélange des couches 7 et 8. Les bords sont verticaux et le fond est plat. La limite inférieure de la fosse se situe au niveau de la couche 9. Mobilier archéologique : céramique, cristal de roche, silex (pointe de flèche), faune. Localisation : 16-17N/10-11E. Sous la couche 7, creusée dans les couches 8 et 9.

Structure 18 : petite lentille circulaire de limon rubéfié. La profondeur à son centre est de sept cm, son diamètre est de quarante cm. Localisation : 16N/10E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 43 : la forme de cette structure est difficile à définir, car elle est recoupée par d'autres anomalies. Surface de limon rubéfié avec un arrangement de pierres verticales le long du côté nord-est. Se délimite au nord par une poutre carbonisée. Mobilier archéologique : céramique, silex, cristal de roche, faune. Prélèvement micro-morphologique no 1. Localisation : 7-8N/6E. Est recoupée par la structure 6 (structure de combustion) et par deux tombes La Tène (structures no 24 et 29). Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 45 : grande dépression remplie d'une couche charbonneuse et rubéfiée au sommet. Dans les décapages suivants, scellées dans un limon gris, on a prélevé des fragments de poutres carbonisées. Les limites de la fosse sont marquées au sud et au nord par des pierres inclinées. Le niveau de base des poutres ne correspond pas au fond de cette fosse, elle est plus profonde. Sous le niveau de poutres, on observe un remplissage de limon brun accompagné de pierres, de charbons et de quelques tessons de céramique. Prélèvements anthracologiques no 19 à 26 (poutres). Localisation : 4-5-6N/9-10E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14. (Photographie 7).

Structure 46 : dépression d'environ un mètre de diamètre et quarante centimètres de profondeur. Quelques grosses pierres bordent la paroi sud. On observe un remplissage hétérogène montrant diverses lentilles de sédiments variés. Une lentille est probablement de la cendre, une autre est un limon noir contenant des grains de blé. Localisation : 5N/6E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 49 : petite lentille de limon rubéfié peu épaisse (deux à trois cm). Est-ce une zone particulièrement chauffée lors de l'incendie ? Localisation : 3-4N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 55 : grande fosse repérée en rectifiant la coupe 1. Est en partie détruite par la pelle mécanique. La forme de la fosse montre un rétrécissement au sommet (forme d'ampoule renversée, profil en S). Le remplissage est constitué de différents niveaux de limons de différentes couleurs, avec une grosse dalle au fond (quatre-vingt cm de long par cinquante de large environ), reposant sur un niveau de limon noir. Mobilier archéologique : faune. Prélèvements sédimentologiques no 35, 43 à 46, anthracologiques no 54 à 57, micromorphologique no 4. Localisation : 21N/15E. Recoupe la structure 56 (fosse). Sous la couche 7, creusée dans les couches 7b, 8, 9, 10, 11 et 14.

Structure 57 : fosse repérée en rectifiant la coupe 3. Est en partie détruite par la pelle mécanique. Fosse d'environ vingt cm de profondeur et vingt de large. Le remplissage est homogène d'un mélange des couches 6-7. Mobilier archéologique : céramique. Prélèvement sédimentologique no 39. Localisation : 13N/15E. Sous la couche 6-7, creusée dans la couche 8.

Structure 66 : petite fosse d'un diamètre de trente cm, à parois verticales et fond plat. Le sommet de la fosse est un limon noir (couche 7) avec des pierres rubéfiées. Dessous, une petite dalle obstrue la fosse. Celle-ci recouvre un limon beige, qui recouvre une autre dalle qui bouche également toute la fosse. Dessous on peut observer un limon plus foncé. Prélèvements sédimentologiques no 51 et 52. Localisation : 22N/15E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 73 : grande fosse d'environ un mètre de diamètre et de profondeur. Des dalles et des pierres jointives constituent la majorité du remplissage. Elles attestent un pendage vers le centre de la fosse. Le sédiment semble être un mélange des couches 7 et 8, soit un limon gris-noir et jaune. Mobilier archéologique : faune, céramique, deux petites et une grande meules. Prélèvement sédimentologique no 53. Localisation : 23-24N/13-14E. Sous la couche 7, creusée dans les couches 8, 9, 10 et 14.

VI.4.b : éléments de construction

Structure 19 : petite fosse d'environ vingt-cinq cm de diamètre et de trente-cinq cm de profondeur. Son remplissage se constitue d'un sédiment homogène, provenant du mélange des couches 7 et 9. Présence de quelques pierres à fort pendage, dont une verticale (trou de poteau). Les bords sont verticaux et le fond est plat. Le fond de la fosse se situe au sommet de la couche 9. Localisation : 15N/9E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 20 : petite dépression de vingt cm de diamètre et d'une dizaine cm de profondeur. Son remplissage est un limon gris-noir, avec quelques petites pierres. Les bords sont verticaux et le fond aplati (trou de poteau ?). Localisation : 15N/18E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 22 : petit trou de poteau de quinze cm de diamètre et de vingt de profondeur. Le remplissage est de limon gris, avec deux petits fragments de charbon. Les pierres de calage sont plaqués contre les bords verticaux. Localisation : 20N/10E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 23 : trou de poteau de vingt-cinq cm de diamètre et trente-cinq de profondeur. Une pierre de calage atteste un fort pendage vers le centre de la fosse. Le fond de la fosse se situe au sommet de la couche 9. Localisation : 18N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 27 : petit trou de poteau de vingt cm de diamètre et d'environ trente cm de profondeur. Une dalle verticale repose sur le bord nord-est de la fosse. Le fond se situe au sommet de la couche 9. Localisation : 19N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 28 : petit trou de piquet. Le remplissage est du limon gris-noir, accompagné de petites pierres reposant sur les bords. Localisation : 20-21N/9E. Recoupe la structure 9 (foyer). Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 30 : trou de poteau important, de quarante cm de diamètre et de trente cm de profondeur. La trace du pieu en bois est visible à l'intérieur de la fosse, le diamètre du bois est de vingt cm. Le bois est marqué par du limon noir, la fosse est remplie de limon jaune (couche 8), d'alluvions (couche 14) et de pierres de callage entre sept et quinze cm de longueur. Localisation : 15N/11E. Sous la couche 7, creusée dans les couches 8, 9 et 14.

Structure 41 : longue bande de limon organique de plus de quatre mètres de long sur trente cm de large. Est en partie sous la structure 42 (niveaux de dalles). Nous nous demandons si cette structure est une anomalie naturelle ou une structure aménagée (partie inférieure d'une sablière ?). Localisation : 8-9-10N/6-7-8-9E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 42 : zone recouverte de dalles le plus souvent horizontales, parfois avec un léger pendage vers le sud, presque jointives. Cet empiècement s'étend sur une surface de trois mètres sur un environ. Est en partie sur la structure 41. Localisation : 8-9N/7-8-9E. Dans la partie inférieure de la couche 7.

Structure 47 : longue rigole large de cinq à dix cm, longue de deux mètres cinquante environ et profonde de huit cm. Elle est remplie d'un sédiment noir charbonneux, rubéfié par endroit. La section est de forme variable, triangulaire par endroits et arrondie en d'autres. Il s'agit peut-être d'une base de paroi. Localisation : 5-6N/6-7-8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 48 : trou de poteau (?) peu profond, de vingt-cinq cm de diamètre. Pas de calage. Localisation : 4N/7E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 50 : trou de piquet d'environ quinze cm de diamètre. Localisation : 4N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 51 : trou de piquet d'environ dix cm de diamètre. Localisation 4N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 53 : trou de piquet de dix cm de diamètre. Localisation : 5N/8E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

Structure 62 : effet de paroi visible par la présence de grosses pierres dans la couche 7, délimitant deux espaces. A l'est, une zone de limon noir à taches jaunes (mélange des couches 7, 7b et 8) sans mobilier archéologique, sans dalles. A l'ouest, une zone de limon très noir, organique, avec des charbons et du mobilier archéologique. Le décapage suivant a permis de confirmer la présence d'une paroi. En effet, sous les pierres qui devaient caler la base de celle-ci, on a pu observer un double alignement de trous de piquet. Les trous de piquet sont creusés dans les couches 7b et 8. Localisation : 22 à 27N/17 à 19E. La structure 63 (trou de poteau) se situe dans l'alignement des trous de piquet. Dans la couche 7, creusée dans les couches 7b et 8.

Structure 63 : trou de poteau marqué par la présence de deux pierres verticales appuyées sur le bord de la fosse, ainsi que par de petites dalles avec un fort pendage vers le centre. Le remplissage est un limon formé du mélange des couches 7 et 8, avec quelques charbons. Mobilier archéologique : faune. Prélèvements sédimentologique no 41, anthracologique no 50. Localisation : 24N/20E. Est en relation avec la structure 62 (paroi). Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 67 : trou de poteau de trente cm de diamètre. Son remplissage homogène de limon gris-noir est accompagné de dalles attestant un pendage vers le centre (calage). Localisation : 22-23N/14E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 69 : pierres de quinze à quarante cm de longueur alignées selon un axe nord-sud. Elles donnent un effet de paroi, qui serait parallèle à la paroi située plus à l'est (structure 62). Certaines d'entre elles sont rubéfiées. Cependant, nous n'avons pas pu confirmer cette hypothèse, car nous n'avons pas vu de trous de piquet. Localisation : 24 à 28N/11 à 13E. Dans la couche 7.

Structure 72 : dépression sub-circulaire d'environ vingt-cinq cm de diamètre. Le remplissage homogène est du limon gris-noir et jaune (mélange des couches 7 et 8) accompagné de cailloutis. Absence de pierres de calage (trou de poteau ?) Localisation : 23N/13E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 74 : trou de piquet planté avec une inclinaison d'environ trente degrés. Le remplissage est un limon gris (mélange des couches 7 et 8) avec quelques cailloutis. Localisation : 25N/11E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 77 : trou de poteau peu profond rempli de limon argileux beige et quelques dalles. Localisation : 22N/10E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

VI.4.c : structures de combustion

Structure 6 : structure de combustion perturbée par l'excavation à la pelle mécanique. Repérée en rectifiant la coupe 2. Structure en fosse avec différentes phases de remplissage : alternance de limon noir charbonneux, limon brun mêlé à de l'argile rubéfiée et argile blanche. Prélèvements sédimentologiques no 2, 3 et 4, anthracologiques no 1 et 34 (poutre carbonisée). Localisation : 8N/6-7E. Recoupe la structure 43. Sous la couche 7 et creusée dans les couches 8, 9 et 14.

Structure 9 : foyer constitué de dalles reposant sur un limon noir charbonneux. Des traces de rubéfaction sont visibles sur les bords et au fond de la dépression dans laquelle repose le foyer. Prélèvements sédimentologique no 54, anthracologiques no 5 et 59. Localisation : 20-21N/9-10E, est recoupée par les structures 10 (fosse) et 28 (trou de piquet). Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 12 : dépression remplie de dalles et de galets jointifs, parfois rubéfiés, maintenus par un limon noir charbonneux. Quelques dalles verticales marquent la bordure de la fosse, (four ?). Mobilier archéologique : céramique, faune, parfois brûlée. Prélèvements sédimentologiques no 15, 22, 27, anthracologique no 29. Localisation : 18-19N/9-10E, recoupe la structure 25 (structure de combustion). Sous la couche 7 et creusée dans la couche 8.

Structure 13 : une partie seulement de cette structure est conservée au bord de la coupe 5, l'autre se situe dans la partie excavée par la pelle mécanique. Cette dépression est remplie de limon noir très organique, avec des pierres non jointives attestant un pendage vers le sud (foyer, vidange ?). Mobilier archéologique : céramique, cristal de roche. Localisation : 17-18N/12E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

Structure 15 : fosse avec un plaquage de pierres sur les bords et sur le fond, remplie dans sa moitié supérieure de limon noir (couche 7 ?) et jaune (couche 8 ?), et dans sa partie inférieure de limon noir et gris (mélange avec la couche 9 ?). Mobilier archéologique : céramique, faune. Prélèvement sédimentologique no 13. Localisation : 18N/9E. Sous la couche 7, creusée dans les couches 8 et 9.

Structure 25 : dépression d'environ soixante-cinq cm de diamètre et de trente-cinq cm de profondeur. Son remplissage en deux temps est marqué dans sa partie supérieure par un limon très noir avec de grosses pierres ainsi que des gravillons. Présence de quelques esquilles de faune. Sa partie inférieure est remplie de limon noir, accompagnée de grosses pierres reposant sur le fond de la fosse. Présence de nombreux charbons de bois. Les bords et le fond sont rubéfiés. Mobilier archéologique : cristal de roche (lamelle), céramique, faune, parfois brûlée. Prélèvements sédimentologique no 16, anthracologique no 6. Localisation : 19N/9E. Est recoupée par la structure 12 (structure de combustion). Sous la couche 7, creusée dans les couches 8 et 9.

Structure 64 : fosse de plus d'un mètre de diamètre à l'ouverture et de quarante-cinq cm de profondeur. Le remplissage est un limon brun-noir accompagné de pierres le plus souvent rubéfiées, attestant d'un pendage vers le centre. Les bords de la fosse sont rubéfiés au sud. Foyer ? Le fond de la fosse se situe au niveau d'une lentille de limon noir de la structure 56 (fosse). Mobilier archéologique : céramique, faune. Prélèvements sédimentologique no 42, anthracologique no 49. Localisation : 21-22N/15-16E. Recoupe la structure 56 (fosse). Sous la couche 7, creusée dans les couches 7b et 8.

Structure 76 : radier de dalles rubéfiées qui semble associé à la structure 9 (foyer). Certaines pierres paraissent avoir éclatées sous l'effet de la chaleur. On relèvera la présence de charbons de bois entre et sous les pierres. Zone de dépôt de pierres de chauffe ? Le sédiment encaissant (couche 8) est rubéfié. Localisation : 22N/11E. Est recoupée par la structure 10 (fosse). Sous la couche 7, creusée dans la couche 8.

VI.4.d : tombes

Structure 16 : ciste de type Chamblandes, dont la structure de dalles s'est effondrée. Pour tout reste anthropologique, nous n'avons trouvé que deux os d'enfant (clavicule, radius ?), accompagnés de petites perles de calcaire. Mobilier archéologique : environ 300 petites perles en calcaire de 5 mm de diamètre. Localisation : 14-15N/8-9E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 8. (Photographie 5).

Structure 44 : lit de dallettes et dalles horizontales qui ne présentent pas un arrangement particulier, se situe en partie dans la zone excavée par la pelle mécanique. Présence d'esquilles d'os (faune ou os humain ?, tombe en ciste détruite ?). Localisation : 6-7N/5-6E. Sous la couche 7, creusée dans la couche 14.

VI.5 : STRUCTURES ASSOCIEES A LA COUCHE 7B : FOSSES (NEOLITHIQUE MOYEN)

Structure 56 : fosse repérée en rectifiant la coupe 1, en partie détruite par la pelle mécanique. Le remplissage est marqué par différents niveaux. Au sommet, on observe une couche constituée d'un mélange des couches 7b et 8, reposant sur un niveau de limon noir sans charbon, mais avec de la faune. Les décapages suivants ont mis au jour un niveau de limon jaune (couche 8 ?), une couche grise sableuse avec du gravier et des galets, un niveau de limon beige, pour arriver finalement sur un niveau de pierres et dallettes, scellés par une matrice limoneuse brune. Localisation : 20N/15E. Est recoupée par les structures no 55 (fosse) et 64 (structure de combustion). Sous la couche 7b, creusée dans les couches 8, 9, 10, 11 et 14.

Structure 61 : grande fosse en forme d'ampoule renversée, marquée au sommet par une couche de limon noir, sur une couche de limon beige formé du mélange des couches 7b et 8. Une lentille de limon noir avec charbons marque le milieu du remplissage. Dessous, on observe le même sédiment qu'au dessus de la lentille de limon noir. Des dalles sont déposées au fond de la fosse, accompagnées de faune bien conservée (mandibule et os long). Prélèvement anthracologique no 53. Localisation : 21-22N de la coupe 3. Sous la couche 7b, creusée dans les couches 8, 9, 10 et 14.

VI.6 : STRUCTURES ASSOCIEES A LA COUCHE 9 (NEOLITHIQUE MOYEN ?)

VI.6.a : éléments de construction

Structure 4 : devant la coupe 2, dans la partie excavée par la pelle mécanique. Un fond de fosse remplie de dallettes et de petites pierres, ainsi que trois grosses pierres verticales ont été partiellement conservés (trou de poteau ?). Il est donc difficile de rattacher stratigraphiquement cette structure (sous la couche 9 ?). Mobilier archéologique : faune. Localisation : 9-10N/5E. Creusée dans la couche 14, (sous la couche 9 ?).

Structure 5 : concentration de dallettes disposées à plat, repérée à la base de la coupe 2 dans la partie excavée par la pelle mécanique. S'étend sur 30 cm par 90. Localisation : 11N/6E. Creusée dans la couche 14 (sous la couche 9 ?).

VI.6.b : structures de combustion

Structure 3 : structure repérée en rectifiant la coupe 2. La moitié de ce foyer n'est pas conservée, se situant dans la partie excavée par la pelle mécanique. Niveaux de dalles reposant sur un lit de limon noir charbonneux. Le sédiment recueillant ce foyer est rubéfié. Foyer en cuvette où des dalles reposent sur un niveau de limon noir. Localisation : 12-13N/6-7E. Sous la couche 9 et creusée dans les couches 10 et 14.

Structure 7 : à la base de la coupe 2, dans la partie excavée par la pelle mécanique, un fond de structure était conservé. Il s'agit d'une fosse remplie de limon charbonneux très noir. Il n'est pas possible d'affirmer le rattachement de ce reste de structure à une couche archéologique précise (7 ou 9), mais d'après la nature du sédiment, on pencherait plus en faveur de la couche 9. Prélèvement sédimentologique no 5. Localisation : 8-9N/4-5E. Creusée dans la couche 14, (sous la couche 9 ?).

Structure 31 : fond d'une cuvette de foyer, probablement lessivé en surface. Cette structure est sectionnée par la coupe 5. Trois niveaux sont repérables stratigraphiquement. Le niveau supérieur est un limon noir mélangé de cailloutis. Le niveau intermédiaire est un limon noir charbonneux, pour descendre sur le fond constitué d'un limon très noir avec des charbons. Quelques dalles reposent sur le fond et sur les bords. Prélèvement sédimentologique no 17. Localisation : 11-12N/10E. Sous la couche 9, creusée dans la 14.

Structure 32 : fond de cuvette de foyer. Cuvette remplie de limon noir charbonneux, bordée de quelques dalles à l'est et à l'ouest. Prélèvements sédimentologique no 21, anthracologique no 13. Localisation : 12-13N/8-9E. Sous la couche 9, creusée dans la couche 14.

Structure 35 : fond de cuvette remplie dans sa partie supérieure par un limon ocre-beige, et dans sa partie inférieure par un limon argileux compact brun, quelques charbons de bois et des dalles qui semblent non ordonnées (non jointives et ne reposent pas sur le fond). Vidange de foyer de la structure 36 ? Mobilier archéologique : céramique, faune. Prélèvements sédimentologiques no 29 et 30, anthracologiques no 15 et 18. Localisation : 13N/10-11E. Recoupe la structure 36. Sous la couche 9, creusée dans les couches 11 et 14.

Structure 36 : fond de cuvette (d'un foyer ?) lessivé en surface. Son remplissage est constitué à sa base d'un limon très noir et charbonneux et dans sa partie supérieure d'un limon noir avec cailloutis et dalles. Les bords de la fosse sont partiellement rubéfiés. Mobilier archéologique : céramique, cristal de roche, faune brûlée. Prélèvements sédimentologiques no 25 et 26, anthracologique no 14. Localisation : 13-14N/9-10E. Est recoupée par la structure 35 (vidange de ce foyer ?). Sous la couche 9, creusée dans la couche 14.

Structure 37 : fond de cuvette (d'un foyer ?) lessivé en surface rempli de dalles rubéfiées scellées par un limon brun foncé et accompagnées de rares charbons. Localisation : 14-15N/8-9E. Sous la couche 9, creusée dans la couche 14.

Structure 39 : fosse d'environ quatre-vingt-cinq cm de diamètre et trente de profondeur, où la stratigraphie permet d'observer trois phases principales de remplissage. Le niveau inférieur se caractérise par un limon très noir et charbonneux, sur lequel repose un niveau de dalles rubéfiées jointives et des galets éclatés. Son niveau intermédiaire est une couche de limon gris-noir avec des gravillons, et le niveau supérieur est un limon brun-noir. Mobilier archéologique : un percuteur. Prélèvements sédimentologique no 32, anthracologique no 28. Localisation : 15-16N/8-9E. Sous la couche 9, creusée dans les couches 10 et 14.

Structure 75 : foyer plat d'environ un mètre de diamètre, composé de petits cailloux éclatés et rubéfiés par la chaleur. Leur taille est en général de quatre à cinq cm, dix cm au maximum. Une zone charbonneuse recouvre toute la surface du foyer. Le sédiment encaissant est rubéfié. Mobilier archéologique : faune calcinée. Localisation : 28N/13E. Sous la couche 9, creusée dans la couche 10.

VI.7 : COUCHE INDETERMINEE OU ANOMALIE NATURELLE

Structure 33 : petite dépression remplie de limon gris. Son remplissage, son raccord stratigraphique, ainsi que sa forme mal définie nous fait penser à une anomalie naturelle (terrier, racine ?). Prélèvement sédimentologique no 18. Localisation : 12-13N/7-8E. Sous la couche 8, creusée dans les couches 9 et 14.

Structure 8 : structure repérée devant la coupe 2, dans la partie excavée par la pelle mécanique, sans raccord avec la stratigraphie. Fosse à bords abruptes et fond plat, remplie de limon brun à sa base du remplissage et d'un mélange de limon rubéfié, noir et brun dans sa partie supérieure. Présence de trois pierres d'environ 10-15 cm et d'une dalle verticale (trou de poteau ?). Localisation 7-8N/4-5E. Creusée dans la couche 14, (sous la couche ?).

VII. MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

VII.1 : MOBILIER DU SECOND AGE DU FER

Deux *céramiques* entières ont été trouvées dans les tombes La Tène (structures 29 et 54), (Photographie 4). Elles sont de facture très différente.

La céramique de la tombe 29 se caractérise par une pâte brune foncée, dont le dégraissant est visible, et par un décor impressionné à l'ongle (ou à la petite spatule) qui recouvre les deux tiers supérieurs du récipient. Elle est de type "indigène".

La céramique de la structure 54 est fabriquée d'une pâte fine, de couleur beige-clair et semble montée à l'aide d'un tour. Des traces sont visibles principalement à l'intérieur. Elle ne présente pas de décors. Elle est de type italique.

Un *anneau* de calcaire blanc, de quatre cm de diamètre, présente une petite perforation à son centre. Il était posé à côté de l'humérus droit de l'individu de la tombe-structure 29.

Le *mobilier métallique* se compose d'un bracelet fin pour la structure 24, de deux fibules pour la structure 29, et d'une épée, d'un umbo et d'une fibule pour la structure 54.

VII.2 : MOBILIER ARCHEOLOGIQUE NEOLITHIQUE MOYEN

La *céramique* se caractérise par une pâte noire, lissée. Elle est très fragmentaire. On distingue un fond rond, des mamelons sous le bord, des bords à lèvre arrondie et principalement des fragments de panse.

L'*industrie lithique taillée* se caractérise par une industrie principalement sur cristal de roche, constituée de nucléus et de lamelles, parfois retouchées. Elle est complétée par une industrie sur silex, où l'on distingue des pointes de flèches triangulaires à base concave ou rectiligne (Photographie 10), complétées par quelques lamelles, parfois retouchées (Photographie 9).

L'*industrie lithique polie* sur pierre verte est représentée par une ébauche de perle carrée, dont la perforation a été tentée de part et d'autre de l'objet, par une pierre allongée, de section lenticulaire, polie sur les deux faces, dont une possède une zone circulaire bouchardée, ainsi que par une pierre plate, cassée, polie des deux côtés, de section sub-rectangulaire semble être fracturée au niveau d'un rétrécissement (Photographie 8).

Quatre *meules* de différentes grandeurs ont été trouvées sur ce gisement, dont trois dans la même fosse (structure 73).

La *faune* est nombreuse et très fragmentaire. Elle est représentée principalement par des esquilles, bien que des moitiés de mandibules aient été conservées dans certaines fosses, notamment dans la structure 61.

VIII. CONCLUSION

Dans le gisement du Petit-Chasseur IV à Sion, deux périodes ont clairement été mises au jour. Il s'agit du Second Age du Fer représenté par trois tombes La Tène, et du Néolithique moyen attesté par des structures d'habitat.

Les données fournies par les tombes La Tène sont intéressantes pour différents aspects :

- Pour le mobilier archéologique. En effet, deux céramiques entières ont été trouvées (structures 29 et 54), l'une étant de type "indigène" et l'autre de type "importé" (informations Ph. CURDY). Le mobilier métallique composé de fibules, d'un bracelet, d'un umbo et d'une épée complète l'intérêt de ces tombes.
- Pour une chronologie relative. Deux tombes se recoupent, permettant de mettre en évidence une chronologie relative entre elles (structures 24 et 29), donnant les positions chronologiques du mobilier archéologique.
- Pour l'orientation des corps. Les trois tombes sont orientées est-ouest. Cependant, dans deux d'entre elles, l'individu repose la tête à l'est, et dans la troisième (structure 24), la tête est à l'ouest.
- Pour la position des pierres dans la fosse. En effet, des pierres formant un entourage se situent à un niveau plus élevé que le coffre contenant le corps, ne pouvant ainsi servir de calage à celui-ci.

Ces données fournies par les tombes La Tène pourraient s'intégrer dans une étude plus générale de la région sédunoise. En effet, on connaît la présence de différentes tombes La Tène à Sion. En 1986 le P.A.V.A.C. a mis au jour cinq tombes à la Placette, une dizaine de tombes ont été fouillées à Sous-le-Scex par H.-J. LEHNER et une tombe a été fouillée l'été passé (1992) à l'ancienne Placette par D. BAUDAIS. Ces informations, si elles trouvaient l'occasion d'être regroupées, permettraient de constituer un corpus non négligeable de données inédites concernant le Second Age du Fer de la région sédunoise.

Le Néolithique moyen a fourni des informations permettant de mettre en évidence un niveau d'habitat (couche 7). Ce gisement complète les données obtenues sur les sites du Petit-Chasseur I et II, qui ne se trouvent qu'à une dizaine de mètres du Petit-Chasseur IV. Il serait intéressant de pouvoir comparer les données obtenues sur ces trois sites, d'autant plus qu'une maison a pu être mise en évidence dans celui du Petit-Chasseur II.

La comparaison des informations permettrait d'intégrer les structures d'habitat et les effets de parois obtenues par la fouille du Petit-Chasseur IV dans un espace géographique plus important, mettant en évidence l'extension de l'occupation, ces trois gisements ne devant constituer qu'un seul et même habitat.

Un niveau archéologique inférieur (couche 9, Néolithique moyen ?) a également livré des structures d'habitat. Cependant, ce niveau n'était conservé que dans sa partie inférieure. Lessivé, nous n'avons pu mettre au jour que les fonds des structures creuses. L'état de conservation de ce niveau ne nous a pas permis de mettre en évidence un sol. La faible quantité de mobilier archéologique ne nous autorise pas à classer typologiquement cet horizon. Nous espérons pouvoir effectuer des dates radiocarbone permettant de caler chronologiquement ces traces d'occupation.

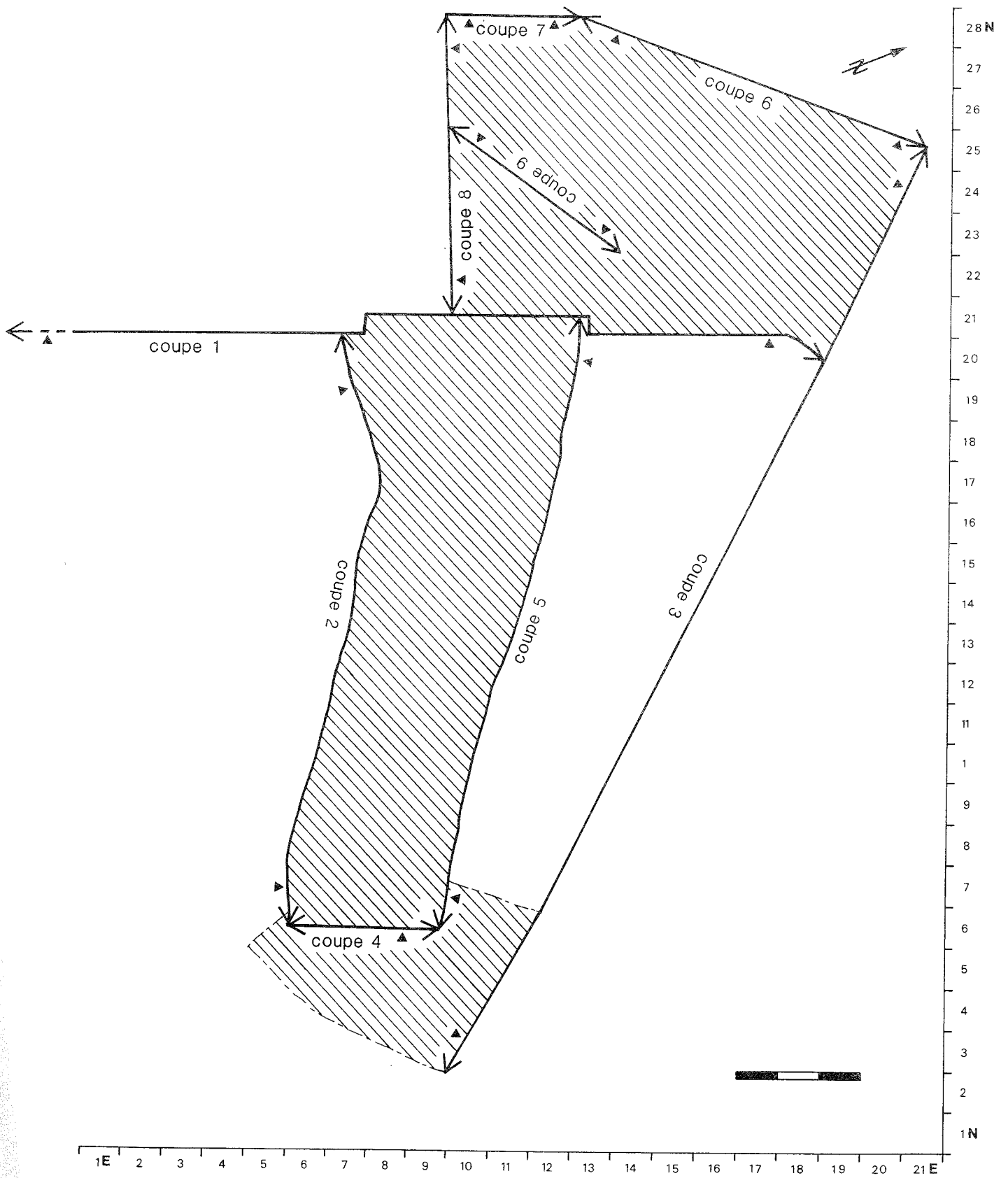


Figure 1 : plan de la fouille du Petit-Chasseur IV à Sion (Valais) avec les positions des stratigraphies (coupes 1 à 9).

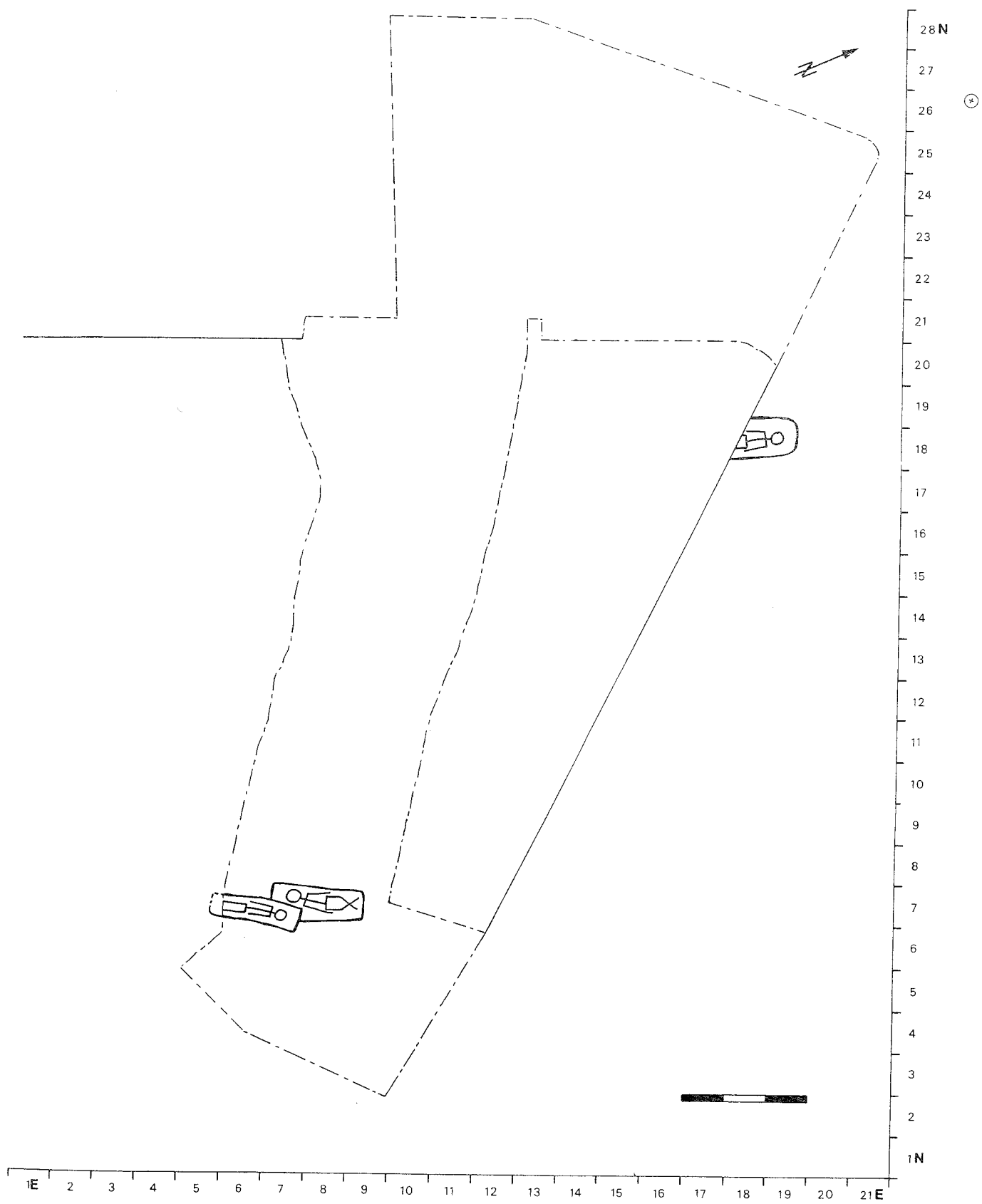


Figure 2 : plan de répartition des tombes La Tène du site du Petit-Chasseur IV à Sion (Valais).



Figure 3 : plan de répartition des structures associées à la couche 7, niveau d'habitat du Néolithique moyen, Petit-Chasseur IV à Sion (Valais).



Photographie 3 : tombe La Tène (structure 54), Petit-Chasseur IV (Sion).



Photographie 4 : céramiques La Tène et anneau en calcaire provenant des structures 29 et 54, Petit-Chasseur IV (Sion). Photo Elia.



Photographie 5 : ciste de type Chamblandes (structure 16), couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV (Sion).



Photographie 6 : fosse (structure 11), couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV (Sion).



Photographie 7 : poutres carbonisées associées à la structure 45 (fosse), couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV (Sion).



Photographie 8 : industrie lithique polie : fragments de pierre verte et ébauche de perle, couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV (Sion). Photo Elia.



Photographie 9 : industrie lithique sur silex : lamelles, couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV (Sion). Photo Elia.



Photographie 10 : industrie lithique sur silex : pointes de flèches triangulaires, couche 7 (Néolithique moyen), Petit-Chasseur IV. Photo Elia.